

---

# ***A V I S   P U B L I C***

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adoptera, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 13 mai 2025, à 19 h, à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini, sis au 1950, boulevard du Sacré-Cœur, des modifications au Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration.

Pour consulter le projet de règlement, veuillez vous rendre sur le site Internet du Centre de services scolaire, dans l'onglet « Règlements et politiques », section « Direction administrative du Centre de services scolaire ».

Cet avis public est fait conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 10<sup>e</sup> jour d'avril 2025.

La secrétaire générale,

Annie Tremblay, avocate  
Service du secrétariat général et des communications